



PLAN DE GESTION DU SITE CLASSE DE LA HAUTE-VALLEE DE LA SAINE

CHAUX-DES-CROTEINAY FONCINE-LE-BAS FONCINE-LE-HAUT LES PLANCHES-EN-MONTAGNE

DIAGNOSTIC

octobre 2012



Image P.Collin



PREAMBULE

Le classement

est une **servitude d'utilité publique, opposable au tiers**.

Il s'impose aux documents d'urbanisme et ses effets suivent le site, quelqu'en soit le propriétaire.

Le classement a pour objectif de **préserver un patrimoine**.

Il impose de fait le **maintien des caractères** du site ayant justifié la protection. Mais il doit également permettre la **poursuite des activités** qui participent à l'identité du site et à sa conservation.

Des aménagements peuvent donc être acceptés, dès lors qu'ils s'intègrent au site sans porter atteinte à ses qualités essentielles.

Selon la nature et l'ampleur de la modification envisagée, l'autorisation relève de l'autorité préfectorale ou ministérielle.

Le classement du site de la Haute-Vallée de la Saine

porte sur sa valeur **pittoresque**, et son caractère représentatif des sites de **têtes de bassin** : c'est sa **dimension paysagère** qui constitue le **fondement du classement**.

Le dossier de classement s'articule autour de deux axes :

- le « **triptyque, eau, roche calcaire et dégradé de verts** » qui compose les grands traits de ce paysage
- **l'eau** qui représente à la fois le **fil conducteur et l'attractivité**.

Il concerne quatre communes : Chaux-des-Crotenay, Foncine-le-Bas, Foncine-le-Haut et Les Planches-en-Montagne.

Le plan de gestion

est un outil visant à simplifier le fonctionnement des sites classés. Bien que n'étant **pas opposable**, il fournit une **aide à la décision** pour les autorisations.

Le plan de gestion permet d'assurer la continuité et la lisibilité des décisions prises ou proposées au niveau local, malgré leur appréciation au cas par cas, en fonction de l'impact du projet sur le site.

Le plan de gestion doit être le fruit d'un travail collectif permettant l'**élaboration d'une vision partagée** de ce que doit devenir le site classé, pour assurer la **viabilité des activités et du paysage**.

Il comporte deux parties, **diagnostic et préconisations**, soutenues par un travail de **concertation active**.

La partie diagnostic vise notamment à déterminer :

- ce qui fonde la valeur du site
- ses secteurs les plus sensibles
- les lieux ou éléments nécessitant une vigilance particulière

La partie préconisations vise notamment à déterminer

- les travaux « courants » favorables au site
- les conditions à respecter pour les aménagements nouveaux
- les travaux à entreprendre pour améliorer l'existant

SOMMAIRE

PREMIERE PARTIE : DIAGNOSTIC

Introduction	4
I - Grand paysage	6
A. Régions naturelles	7
B. Topographie	8
C. Ouvertures / fermetures	10
D. Hydrographie	12
E. Entités	15
II - Points sensibles	21
A. (Belles vues) et belvédères	22
B. Points de repère et clefs de lecture	32
C. Eléments hors du commun	34
D. Patrimoine	41
E. Itinéraires	44
F. Villages	54
G. Constructions isolées	56
III - Activité	61
A. Sylviculture	63
1- Paysages sylvicoles	63
2- Infrastructures et exploitation	66
B. Agriculture	68
1- Etat des lieux / dynamique	68
2- Paysages agricoles	70
IV - Données environnementales	73
A. Habitats naturels	76
B. Flore	78
C. Faune	81
Conclusion	85
V - Aménagements	86
A. Chemins	88
B. Stationnements	90
C. Sanitaires	91
D. Sécurisation circulations	92
E. Sécurisation belvédères	94
F. Sécurisation éboulements	95
G. Emmarchements	96
H. Belvédères	98
I. Bancs et tables de pique-nique	100
J. Clôtures et passages	102
K. Signalétique et informations	104
L. Bâtiments	106
M. Passerelles	108
Annexes	111
I. Synthèse des zones de protection	113
I. Site classé	114
II. AOP Comté	118
Bibliographie	118
Rencontres	125

INTRODUCTION



Le Jura porte l'image d'un pays, au milieu naturel **préservé et accueillant**. Il offre un sentiment de **paix** et de sérénité, suggérant que l'homme et la nature peuvent vivre en harmonie.

Cette image d'équilibre est portée par une organisation que l'on peut lire en de nombreux endroits du Jura :

- **une nature très présente**, le relief hissant en permanence à la vue ses roches - témoins à la fois des sous-sols et des temps géologiques - et la végétation qui l'a colonisé

- **un milieu de vie amène**, les prairies offrant aux villages air et lumière, et témoignant par leur verdure de l'abondance de l'eau.

Cet assemblage profite d'une **échelle très humaine**, générée par :

- la douceur des reliefs de cette vieille montagne, qui épaule sans les écraser combes, vaux ou plateaux et dont les rideaux offrent aux villages un pli à leur taille

- des villages ou hameaux, qui ne s'approprient pas l'ensemble du sol et restent modestes face au paysage.

Les reliefs ouverts laissent le champ libre à des **horizons majestueux** qui rappellent que si l'on est bien, ici, tranquille, chez soi, ce n'est pas seul et isolé ; le monde reste à portée de regard.

Le **site classé de la Haute Vallée de la Saine** offre ces « **sensations de Jura** » qui forgent l'attachement des habitants pour leur territoire et que reconnaissent les visiteurs.

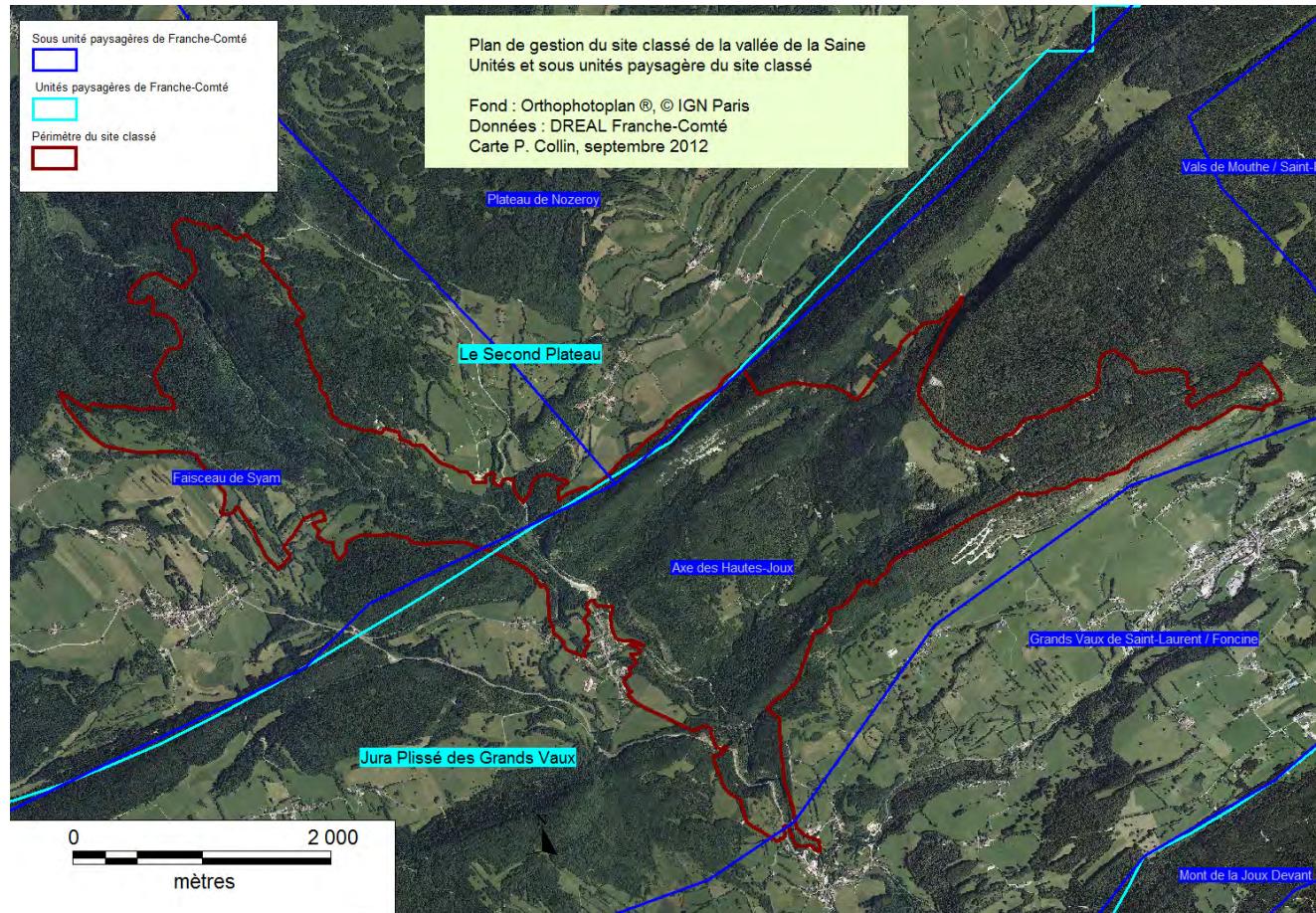
L'épanouissement de ces sensations constituera le fil conducteur de ce plan de gestion.



I – Grand paysage	6
A. Régions naturelles	7
B. Topographie	8
C. Ouvertures / fermetures	10
D. Hydrographie	12
E. Entités	15

I. GRAND PAYSAGE

A. Régions naturelles



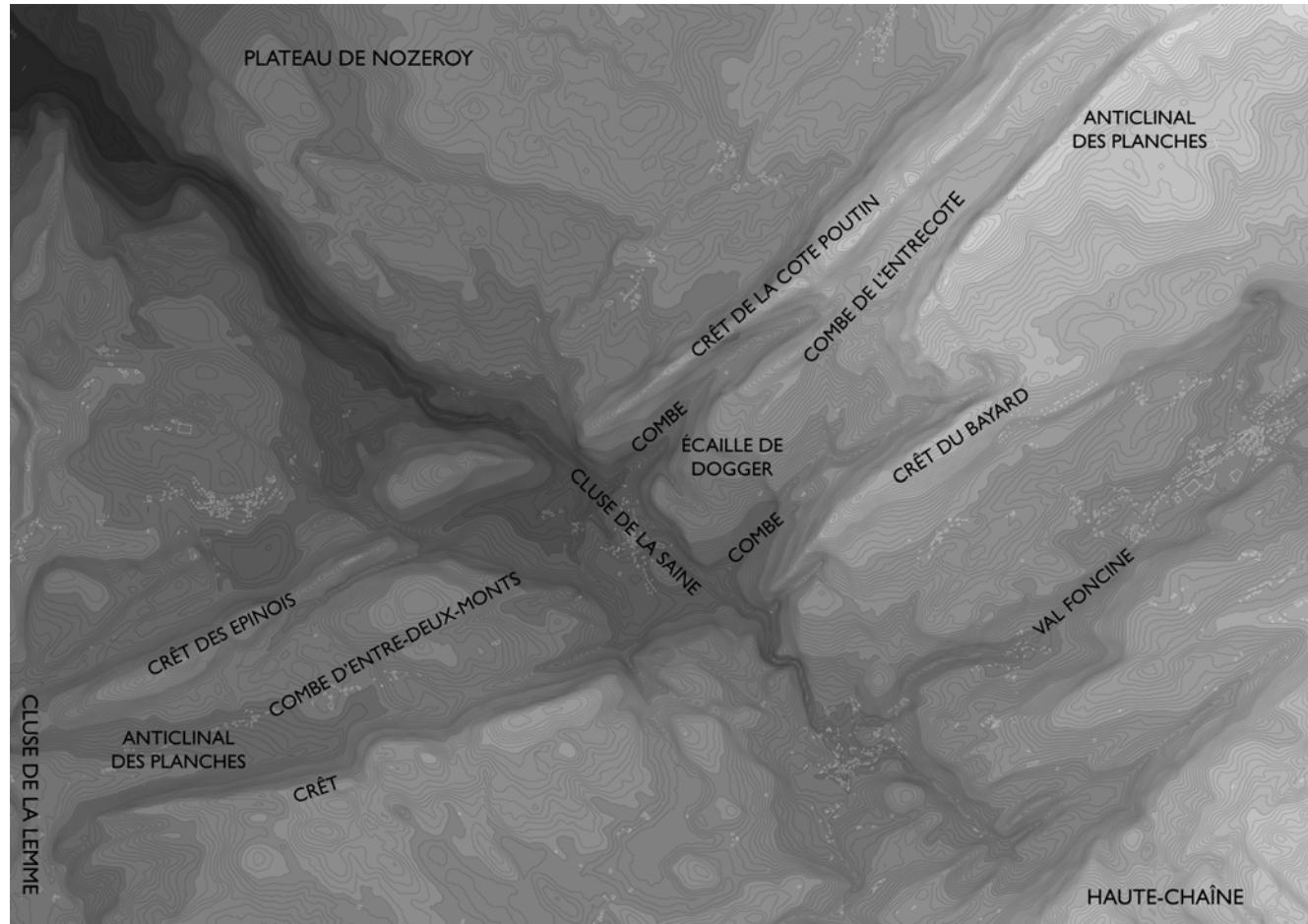
Selon l'Atlas des paysages de Franche-Comté (Diren FC & Conseil Régional FC, 2000), le site se situe à cheval sur deux unités paysagères ; d'une part le **Second plateau** et d'autre part le **Jura plissé des Grandvaux**.

La partie Est du site classé correspond à la sous-unité paysagère de l'axe de la Haute-Joux. Il s'agit d'un très long plissement à l'intérieur duquel le secteur des Planches-en-Montagne constitue un bel exemple de relief plissé.

La partie Ouest du site classé, située sur le Second plateau, correspond à la sous-unité paysagère du plateau de Nozeroy zone géologiquement complexe, marquée par le travail de l'eau et de la Saine en particulier pour cette partie du périmètre.

I. GRAND PAYSAGE

B. Topographie



Schématiquement, la géomorphologie du périmètre est marquée par un vaste anticlinal constitué de calcaires du jurassique moyen et supérieur (GOGUEL, 1965). Il est traversé par la cluse de la Saine et la vaste combe argovienne de l'Entrecôte occupe l'axe du pli. Au niveau de la cluse, l'anticlinal est complexe, il a été déstructuré en provoquant des chevauchements lors des processus tectoniques ayant affectés le Jura*. Plus au nord, au-delà de la côte du Bulay, sa structure devient plus classique (Bichet & Campy, 2008).

* Essentiellement liés à la surrection des Alpes via une poussée Est-Ouest

Les variations de d'**altimétrie** (de 650m à 1100m) offrent une **diversité de paysages**, de la **campagne** à la **montagne**, et des situations contrastées, du confort de **l'abri des villages** aux **horizons majestueux** des point hauts.

Les **différences de niveau** sont souvent brutales (100m fréquemment). Elles permettent d'être rapidement « loin » des **villages**, et d'accéder aisément à de larges **points de vue**.

En contrepartie, elles rendent **difficile la pratique des lieux**, pour l'homme comme pour ses activités.

Le relief de ce territoire est **caractéristique** : anticlinal, crêt, val, combe et cluse offrent un bel aperçu de la **géomorphologie jurassienne**, tout particulièrement à l'intérieur du site classé. Mais si cela apparaît clair à la lecture d'une carte, sur le **terrain** la vision est plus **complexe**.

Réunis sur un petit territoire, les différents reliefs se confondent. L'ensemble, **rarement visible dans sa globalité**, est difficile à saisir. L'**homogénéité de l'occupation du sol** marque bien la partie nord de l'anticlinal mais accentue cette difficulté, en **faisant disparaître les sous-reliefs**, en particulier les combes des ruisseaux.

En outre, elle dissocie les parties Est et Ouest de l'anticlinal.

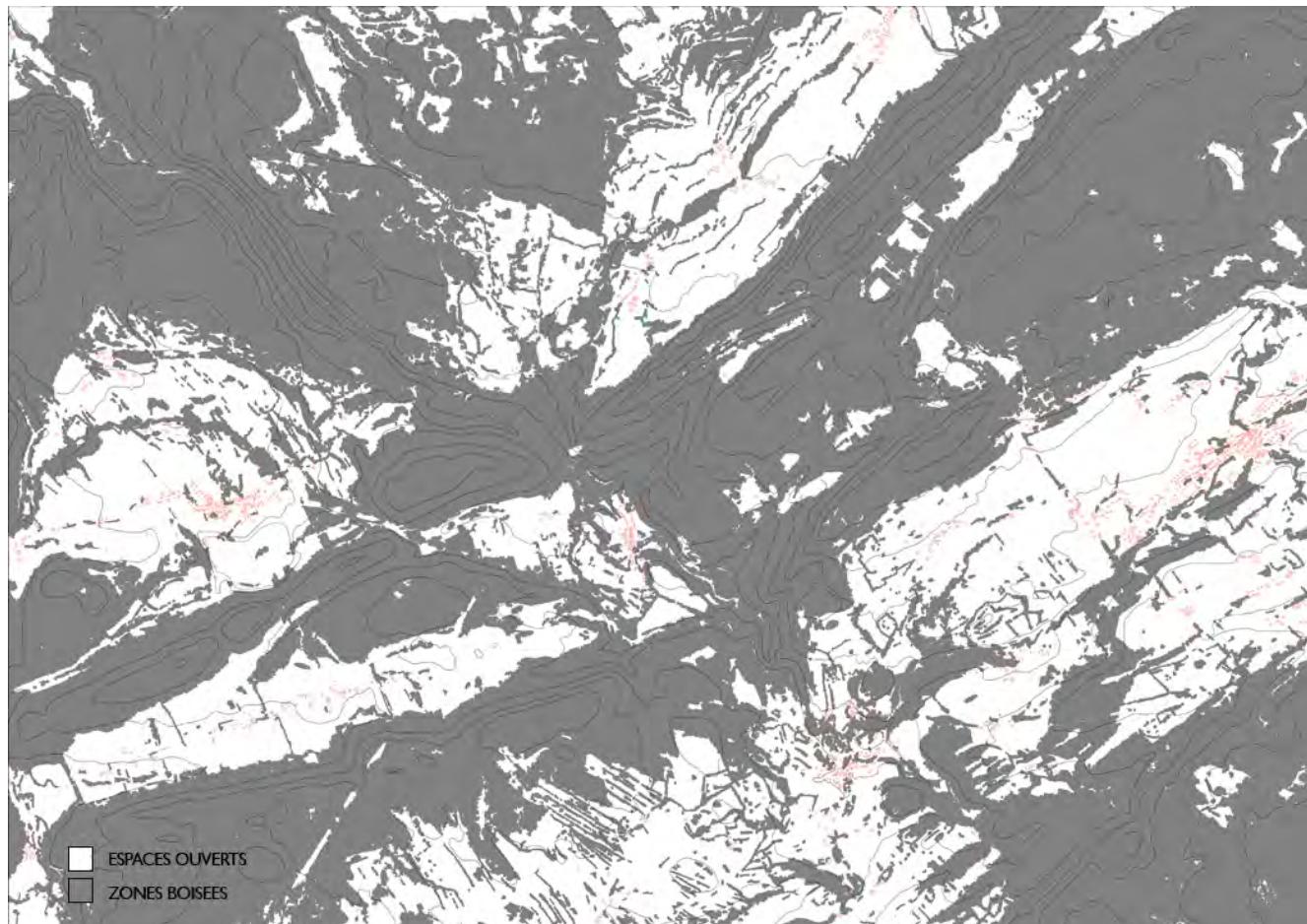
Le **vécu du territoire** ne contribue pas non plus à saisir facilement le relief. Appuyées sur le cours de la Saine, les circulations accordent une place centrale à la cluse et aux gorges, qui ne sont qu'un « accident » dans la logique des plis Sud-Ouest Nord-Est.

La **valorisation des points de vue vers le site et des variations de reliefs** pourraient favoriser la **lisibilité** du site. Elle faciliterait son **appropriation**, déjà rendue mal aisée par les difficultés de pratiques.



I. GRAND PAYSAGE

C. Ouvertures / fermetures



À l'échelle des quatre communes, **boisements et zones agricoles** sont relativement **équilibrés**.

Globalement, leur **répartition** est conditionnée par trois facteurs, **topographie, éloignement des villages et éloignement des fermes**.

Les **boisements** dominent la perception, leur position sur les **reliefs amplifiant leur présence**. À distance des villages, ils ne les **étouffent pas**, créant simplement un **cadre général**, permanent et commun aux 4 communes.

Cette disposition donne sa place à chacun, dans l'image aujourd'hui classique du Jura.

À l'intérieur du site classé seules quelques **clairières résiduelles** persistent au cœur et en bordure du site. De faibles surfaces, elles sont d'autant moins marquantes visuellement, qu'elles se situent sur des terrains « **plats** ».

Ce **peu d'ouvertures** semble naturel au regard de l'**éloignement des villages**.

Cependant l'occupation du sol ne suit pas la logique de répartition générale :

- certaines **clairières** sont isolées des **fermes**
- certains **terrains « plats »** favorables à l'activité agricole sont **boisés**.

Il en résulte une **incompréhension** :

- les **ouvertures** peuvent être de fait vécues comme du **mitage de la forêt** (excepté depuis les points de vue reconstituant leur mouvement commun)
- la **topographie est effacée par l'homogénéité** de la couverture boisée (cf I.B).

Le **manque d'ouverture** et leur **forme de clairières, fermées, invitent en outre peu à pénétrer le site**.

La présence massive de la forêt permet cependant des **vues magistralles depuis les points hauts**.

S'il est difficile **aujourd'hui** de concevoir le Jura autrement qu'avec des étendues de prairies dans un cadre boisé, il s'agit d'un **paysage récent** :

La carte d'Etat major (1825 env.), les cartes postales anciennes ou plus récemment encore les photos aériennes (1950) montrent que le **cours du ruisseau de l'Entrecôte** ou le **plateau au-dessus de la source** étaient ouverts, **exploités par l'agriculture**.

Les descriptions de Rousset dans son Dictionnaire géographique, historique et statistique des communes de la Franche-Comté, citant le cadastre de 1828, révèlent également une occupation du sol des communes diversifiée, avec une **production agricole variée**.

Cette évolution résulte à la fois d'une **avancée des boisements** et d'une **spécialisation de l'agriculture**. Le rapprochement entre ces deux causes ne peut être clairement établi : si la **spécialisation a modifié la valeur des terres**, elle n'explique a priori pas l'**abandon des parcelles** situées en terrains **topographiquement favorables** à l'**agriculture** (Paradis, Entrecôte, au-dessus de la Source).

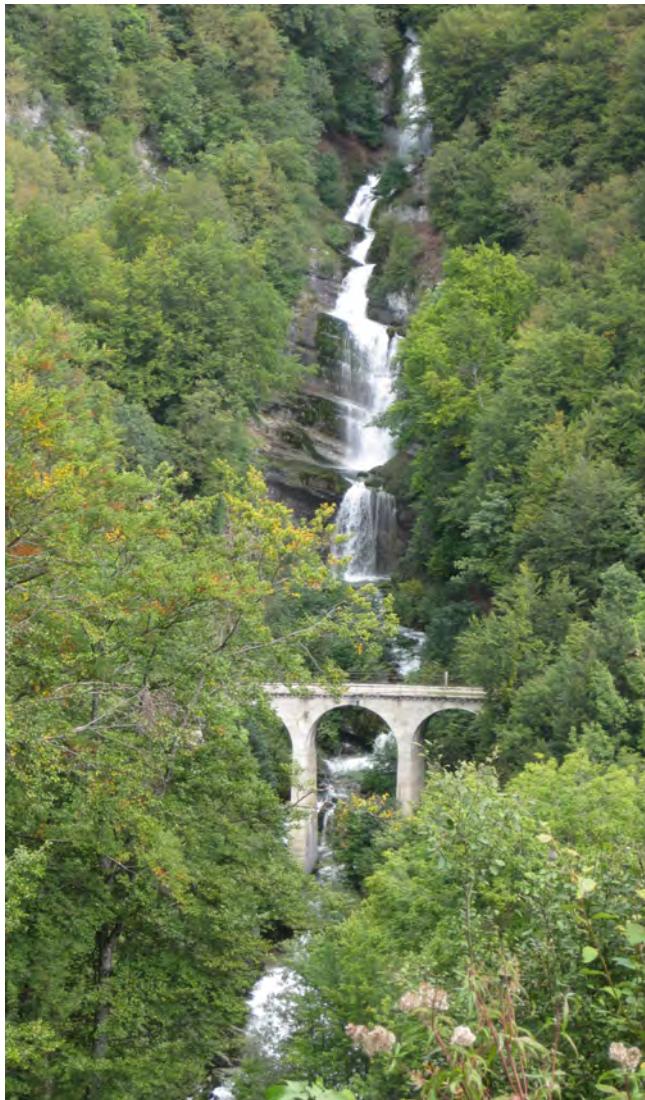
La fermeture des paysages n'a donc pas été le fruit d'un processus économique mais **politique**, indifférent au site. Désormais une fermeture du paysage par les plantations sylvicoles n'est plus à redouter. La **pérennité des espaces ouverts** reste cependant conditionnée à la **pérennité de l'activité agricole**.

Au vu de l'évolution et des risques, les **besoins de l'agriculture** comme ceux **du paysage** - lisibilité et clarté du site, invitation à entrer - doivent interroger la **possibilité de réouvrir** des terres favorables.



I. GRAND PAYSAGE

D. Hydrographie

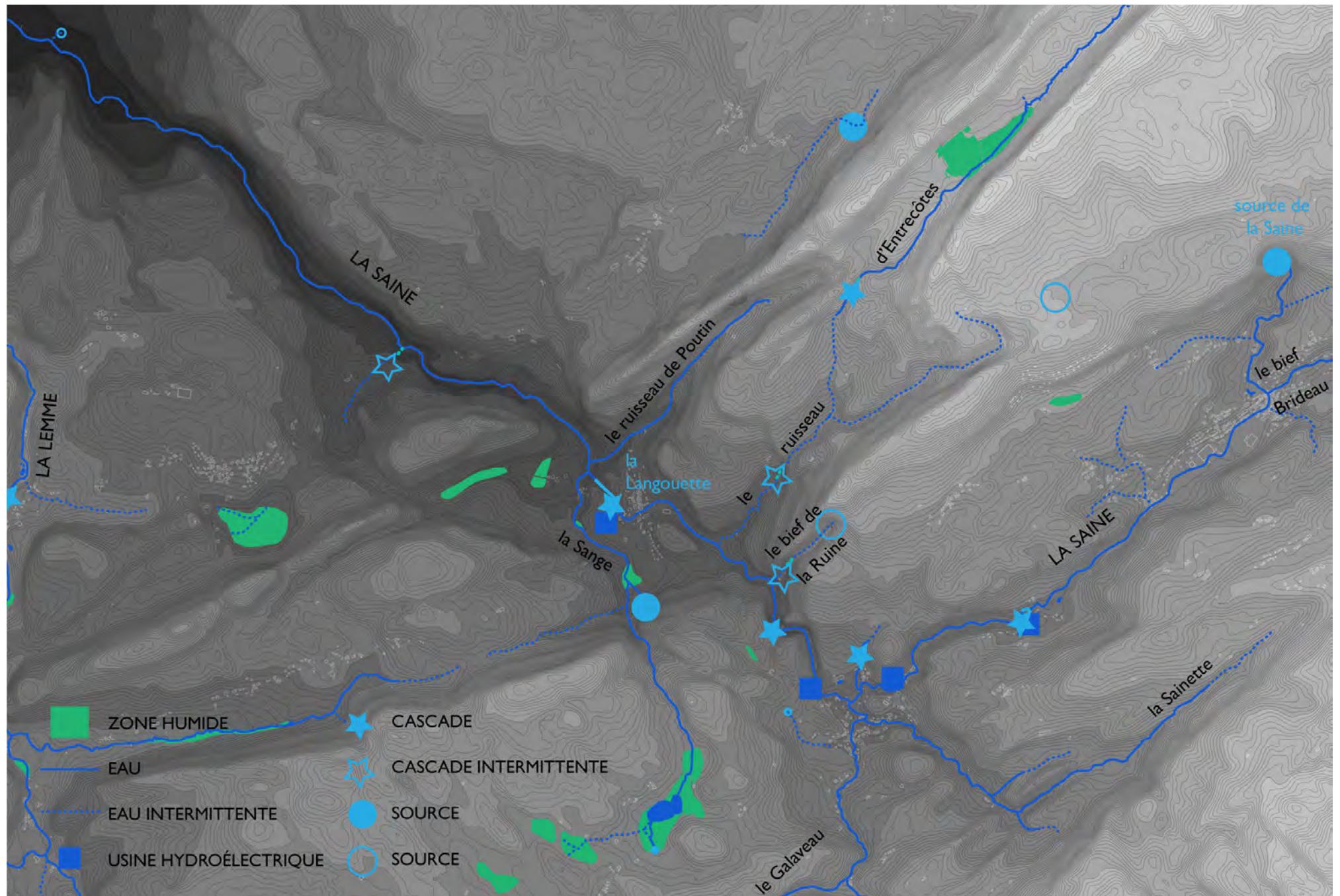


L'eau a une importance particulière dans le classement du site de la Haute Vallée de la Saine. Elle participe au caractère **pittoresque** par ses manifestations très spectaculaires, par leur ampleur et leur force. Explicitement lié à l'hydrographie, le caractère de **tête de bassin**, que révèle le nom donné au site classé, est un autre motif du classement. Il s'exprime notamment par l'abondance de l'eau, semblant déborder du sol au gré de la météorologie, par la multitude de ses formes et le nombre de cours d'eau présents.

Plus généralement, l'eau est un ressort de plusieurs facettes de l'identité de ce territoire. Elle rappelle son caractère **montagneux**, par ses chutes d'eau pointant les reliefs abrupts et par la rapidité de ses variations, au cours des saisons, ou d'une heure à l'autre. Elle révèle son **sous-sol karstique**, par ses apparitions disparitions et par son travail d'érosion, passée et en cours. Elle explique encore l'**identité double de ce territoire, rurale et industrielle** (artisanat), dont témoigne le patrimoine local (cf. II.D)

La Saine est au cœur de ce territoire et son cours est suivi par les circulations principales. Ce partage de la vallée permet pourtant peu de profiter de l'eau qui, excepté dans les villages, disparaît progressivement depuis sa source pour ne reparaître réellement que dans la plaine de Syam. Ce paradoxe peut être étendu à l'ensemble du réseau hydrographique : alors que l'eau semble imprégner le site, elle est rarement accessible.

Le déplacement du cours de la Saine est observable aux Planches et à Foncine le Bas. Une étude hydraulique sera nécessaire. Les réponses à apporter à ses conclusions devront être précisées (cf. II.E)



La Saine



Image P.Collin

La Saine, **épine dorsale et principal cours d'eau du site classé**, reçoit les eaux de nombreux affluents :

le Bief Brideau (3,7 km), le ruisseau de la Sainette (4,3 km), le ruisseau d'Entre côtes (6,1 km), le ruisseau la Senge (3,6 km), hors site, et le ruisseau de Poutin (2,0 km). **La Lemme est l'affluent principal de la Saine** ; il vient gonfler le débit du cours d'eau à 16,8 Km de la source. La Lemme présente un linéaire de 16,7 Km.

Son bassin versant topographique couvre une superficie de 241 km² avec deux sous-bassins versants (Franzoni, 2008) ; l'occupation du sol est essentiellement forestière.

La Saine est une rivière circulant dans un contexte karstique ; il en ressort deux conséquences importantes :

- **ses systèmes sont souvent sensibles aux impacts anthropiques** dans la mesure où la nature karstique du sous sol fait que les processus de filtration et d'autoépuration n'ont pas le temps de se développer.

- **les phénomènes de crues sont assez rapides**. Par exemple, en mars 2008, le maxima de débit journalier est observé à 28,8 m³/s alors qu'il était seulement de 5,6 la veille.

NB : Un accès au Serveur de données hydrométriques temps réel du bassin Rhône Méditerranée permet de connaître la situation hydrologique en directe à la Station de Syam (n°V2030410) sur la Saine (voir extrait ci-dessus) : <http://www.rdbrmc.com/hydroreel2/station.php?codestation=609>

Le climat induit une alimentation pluvio-nivale du cours d'eau : les étiages sont constatés le plus communément en hiver et durant le mois de juillet ; les débits les plus importants sont eux observés au printemps, à la fonte des neiges et en automne.

Le cours d'eau est globalement en bon état avec toutefois une tendance à la dégradation d'amont en aval. Les activités humaines sont importantes et peuvent directement affecter le cours d'eau ; il convient de noter en particulier :

- les infrastructures routières qui bordent la rivière (D 437),
- la présence d'une scierie et d'une fromagerie
- l'afflux touristique, notamment hivernal (épuration des eaux usées).
- sujétion de trois des quatre communes à l'assainissement individuel avec une majorité d'installations incomplètes (absence de dispositif de traitement)
- la présence d'une station d'épuration à Foncine le Haut (1600 équivalents habitants pour une population recensée en 1999 de 964 habitants).
- jalonnage le linéaire du réseau hydrographique par plusieurs ouvrages (1 seuil, 3 turbines hydroélectriques et 2 stations de pompage)

Données de références

Statistiques de la banque hydro : [\[Fiche Station\]](#) [\[Procédure Synthèse\]](#)

MOIS	STATISTIQUES MENSUELLES SUR LES DEBITS (en m ³ /s)											
	jan	fév	mar	avr	mai	jun	juil	aoû	sep	oct	nov	déc
Mensuel le plus bas observé	4.00 en 2010	4.00 en 2008	8.00 en 2010	2.00 en 2002	2.00 en 2009	1.00 en 2003	0.000 en 2010	2.00 en 2003	1.00 en 2005	1.00 en 2007	1.00 en 2010	5.00 en 2008
Quinquennal sec	5.63	5.54	9.49	4.08	3.19	1.69	0.653	2.84	1.71	2.54	2.82	6.48
Moyen	10.1	8.87	12.9	9.65	7.08	4.66	2.76	6.21	3.25	7.76	9.26	9.06
Quinquennal humide	14.1	11.9	16.0	14.5	10.7	7.05	4.01	9.13	4.48	12.1	13.3	11.4
Mensuel le plus haut observé	21.0 en 2004	16.0 en 2002	24.0 en 2006	19.0 en 2005	14.0 en 2002	15.0 en 2007	10.0 en 2007	14.0 en 2006	9.00 en 2008	18.0 en 2003	38.0 en 2003	16.0 en 2002

CRUES HISTORIQUES (en m et m³/s)

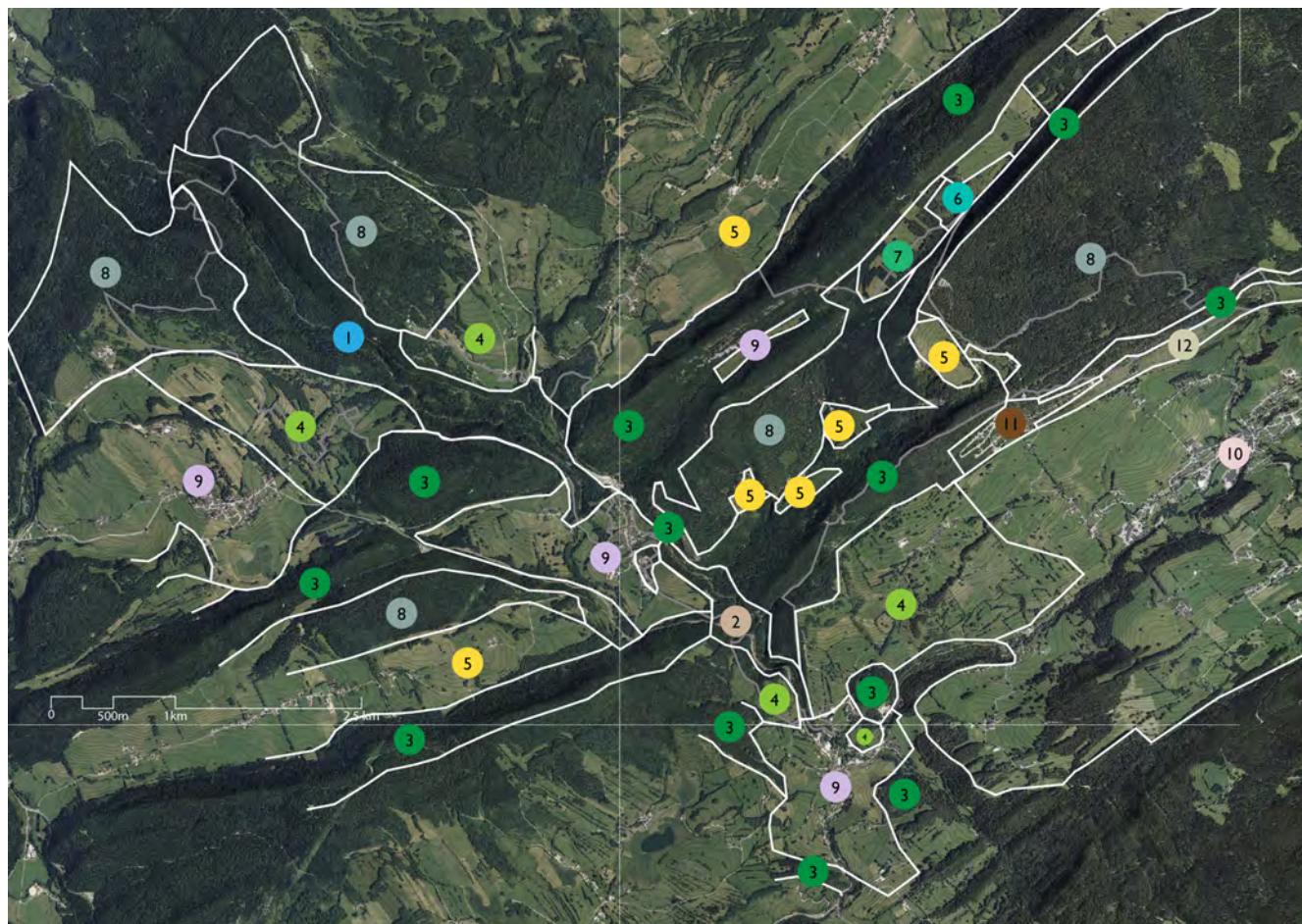
Date	Côte	Débit	Commentaire
15 novembre 2002		136	
14 janvier 2004		132	
12 février 2005		118	
9 juin 2006	1.96	136	
17 août 2006		129	

Services

Service gestionnaire > [DREAL Franche Comté](#)

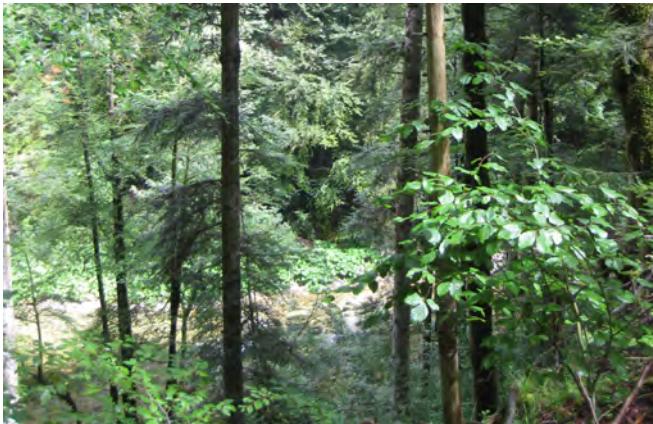
I. GRAND PAYSAGE

E. Entités



Des grands types de caractères ressortent du territoire, correspondant chacun à des enjeux différents. Il s'agit de :

- 1- La vallée encaissée
- 2- Les gorges de Malvaux
- 3- Les reliefs : un cadre de bois et de roches
- 4- Les Prés de Cran, les Combes, la Cingernaux, les Ruines et les Douanets (HS) : un air de campagne sur fond de montagne
- 5- Les prairies dominantes : des belvédères naturels
- 6- L'Entrecôte : une savane jurassienne (en partie HS)
- 7- L'Entrecôte : couloir d'ombre et de lumière (en partie HS)
- 8- Les plateaux boisés
- 9- Les clairières habitées : Les Planches, Chaux et Foncine-le-Bas (HS)
- 10- Foncine le Haut : un village-val (HS)
- 11- Le Bayard : un coteau construit (HS)
- 12- Le Bayard : les pelouses écorchées (HS)



1 - La vallée encaissée

C'est la partie aval de la rivière à l'intérieur du site. La **Saine** y circule paisiblement, au fond d'une vallée aux **versants fortement pentus**. Des circulations suivent la vallée. Rive droite, la **route de Syam**, étroite entre vide et paroi rocheuse, est relativement fréquentée, bien qu'il s'agisse d'un itinéraire secondaire. Rive gauche, une **route forestière**, partiellement fermée pour raisons de sécurité, ne permet plus que d'accéder à la forêt. Les versants boisés laissent à peine apercevoir l'eau. La gestion forestière étant rendue mal aisée par la pente, les **boisements** sont de **faible qualité** et **peu intéressants** de l'intérieur. Faute de **recul** il n'est pas possible d'apprécier leur masse ni le relief. **Pêcheurs et kayakistes** profitent de la tranquillité de la rivière. Très proches, les deux versants, majoritairement **privé au nord** et **communal au sud**, sont intimement liés.

+

- eau calme

-

- manque d'accès à l'eau
- sécurité de la route
- continuité piétonne de Syam à Chaux

Forêt
Itinéraire
Aménagement
Construction isolée



2- Les gorges de Malvaux

Comme leur nom l'indique, il s'agit d'un **site peu adapté à l'homme**. Proche de la vallée encaissée par ses **différences de niveau**, elles en diffèrent par des passages **rocheux en à-pic** au dessus de la Saine, ainsi que par leur **ouverture sur le site classé**.

En rive gauche, la **RD** permet de saisir la **succession des reliefs boisé de l'anticlinal**, côte du Bayard, écaille de Dogger, côte Poutin et d'admirer la **cascade du Bief de la Ruine**, avec ou sans eau. Offrant des points de vue remarquables et facilement accessibles, c'est l'une des « **vitrines** » du **site classé**.

En rive droite, la **Voie du tram** ne bénéficie pas de ce paysage mais son attrait vient en grande part de ses viaducs, tunnel, digue, liés à l'escarpement du site. Elle traverse de très **belles hêtraies**. Les adeptes du **canyoning** sont les principaux bénéficiaires de la présence de la **Saine**.

+

- spectaculaire
- recul sur le site
- diversité des ambiances

-

- manque de dégagement des roches
- manque d'ouvertures
- manque d'accès à l'eau

Forêt
Patrimoine
Aménagement
Environnement



3- Les reliefs : un cadre de bois et de roches

Dans ce territoire de plis, les **bosques**, **inexploitables** par l'agriculture actuelle sont dévolues à la **forêt**. Les seules parties échappant aux boisements sont celles où la **roche** ne permet pas (encore) l'installation de la végétation, donnant à voir quelques motifs géologiques caractéristiques.

Cette organisation des sols crée un **cadre de bois et de roches**, contribuant fortement au **caractère naturel** du territoire.

+

- cadre boisé
- lecture facile du relief et de la géologie
- image spectaculaire de falaise

-

- disparition de la roche derrière les boisements

Forêt
Environnement
Constriction isolée



4- Les Prés de Cran, les Combes, la Cingernaux, les Ruines et les Douanets (HS) : un air de campagne sur fond de montagne

En limite intérieure et extérieure du site, des **pâtures** profitent de **haies** et **bosquets** qui leur confèrent une allure de **nature habitée** : un air de campagne. Ce sont notamment des prairies au **sol superficiel** et aux **roches affleurantes**, dans lesquelles les parties non mécanisables ont gardé un couvert arboré. Ces pâtures génèrent un paysage de **petite échelle**. Généralement en position dominante, elles laissent voir sur leur chemin des **horizons boisés montagneux**.

Elles offrent le délicieux **sentiment « de Jura »**, d'être dans l'humain et de ne pas connaître de limite.

+

- échelle des espaces traversés
- fenêtres sur le paysage
- diversité des vues
- facilité d'accès

Agriculture
Environnement



5 - Les prairies dominantes : des belvédères naturels

Ces prairies forment des **clairières dans les boisements ou les reliefs**, de plus ou moins grande ampleur. Elles proposent des **espaces très ouverts**. En situation de belvédère, elles constituent des « **solariums** » au grand air.

De l'extérieur, certaines jouent également un rôle de **points de repère**.

+

- ouvertures visuelles sur le site et au-delà
- ciel / lumière / air

Agriculture
Environnement
Forêt
Construction isolée



6 - L'Entrecôte : une savane jurassienne (partiellement HS)

La **zone humide** de l'Entrecôte offre un **paysage unique** dans et aux abords du site classé. Relativement importante, elle est caractérisée par une végétation spécifique, graminées hautes et étage supérieur de saules et bouleaux. L'image des troncs émergeant des hautes herbes évoque irrésistiblement et incongrûment la savane. Le développement des arbres témoigne de la **fermeture active du milieu**. Les **côtes** de l'Entrecôte sont présentes en arrière-plan mais sont dominées par l'attractivité de la zone humide.

+

- singularité
- ciel / lumière / air dans le confort des côtes (ouverture / intimité)

-

- avancée de la strate arborée

Aménagement
Environnement



7 - L'Entrecôte : couloir d'ombre et de lumière (partiellement HS)

Le reste de l'Entrecôte, bien que révélant parfois la proximité de l'eau, propose une expérience très différente. Traversant en **alternance** parcelles de **résineux** et parcelles de **prairie**, le chemin fait se succéder **ombre et lumière, terre nue et herbe, fermeture et ouverture**. La cohérence de cet assemblage est assurée par la force du **cadre des deux côtes**.

Ce dispositif de **cohabitation** rapprochée **agriculture-forêt** sera dans les prochaines années confronté au développement des arbres et à leur impact grandissant. La situation actuelle est précaire et doit amener à envisager son évolution.

La **perception des deux côtes** conditionne la compréhension et l'**« existence » de l'Entrecôte**.

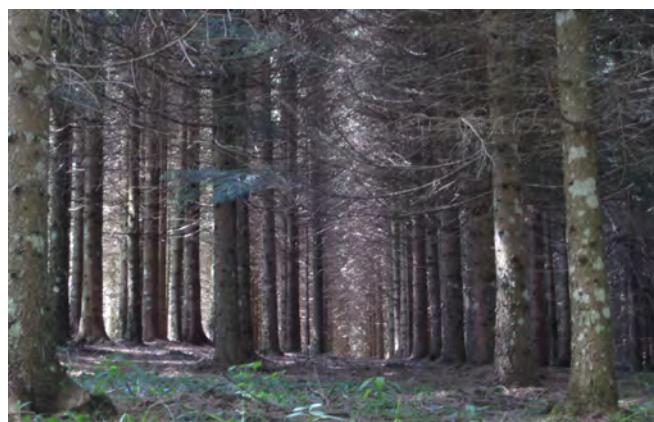
+

- ouverture dans le confort des côtes
(ouverture / intimité)

-

- mise en péril de l'agriculture (et de la perception des côtes) par la forêt

Agriculture
Forêt
Construction isolée



8 - Les plateaux boisés

En situation de forêt classique, les boisements peuvent être **résineux ou mixtes, réguliers et irréguliers**.

Grâce à leur **relief doux**, ils sont **modérément exposés** sauf depuis certains points de vue particuliers, Arboux, vis-à-vis des Combes de Chaux et des prés de Cran, ainsi que depuis les belvédères dominant le site classé (Bulay, Coulou, Roche fendue). Ils sont également **plus faciles à gérer et exploiter** et peuvent donc faire l'objet d'une vocation choisie.

+

- peu de visibilité
- peu de contraintes d'exploitation

-

- parcelles de résineux peu hospitalières à grande échelle

Forêt
Aménagement
Construction isolée
Agriculture ?



9 - Les Planches-en-Montagne, Chaux-des-Crottenay, Foncine-le-Bas : des clairières habitées (HS)

Les clairières habitées sont le pendant des côtes boisées. Elles offrent un **espace ouvert aux villages** ou aux fermes, milieu favorable à la vie. Les **constructions** s'y installent dans le **prolongement naturel des prairies**, semblant deux membres d'un même organisme.

La **délimitation** du **relief** et/ou des **boisements** permet au village d'avoir son espace propre tout en étant proche de ses voisins.

+

- équilibre homme nature (« Jura »)
- équilibre ouvertures/fermetures
- urbanisation concentrée

Urbanisme
Aménagement
Agriculture
Forêt
Environnement



10 – Foncine le Haut : un village-val (HS)

La vallée de la Saine s'étend, **ample** et en **faible pente**, de Foncine le Haut à Foncine le Bas. Des **hameaux** sont **dispersés** dans la vallée. Cette occupation particulière, crée un **village-val**, dans laquelle **vallée et village(s) se mêlent pour ne faire qu'un**. **Boisements et prairies** qui occupent la vallée constituent avec les villages la matière de ce complexe, **organisé** dans une **trame de chemins, les vies**.

+

- symbiose village-site
- trame des vies

-

- manque d'intégration des boisements
- manque d'intégration de certaines constructions neuves

Urbanisme
Aménagement
Agriculture
Forêt
Environnement



11 - Le Bayard : un coteau construit (HS)

Ce fragment de coteau construit déroge aux « règles » d'implantation locales. Le **bâti** s'y étale à la **verticale**, se prenant pour une montagne : Les habitations y profitent d'une vue remarquable... en s'imposant à la vue de tous, au **détriment du cadre naturel**. Les typologies architecturales, sans qualité spécifique et sans ancrage, accentuent encore le sentiment de **constructions déplacées**. C'est un point noir dommageable pour le site.

-

- mitage du cadre naturel
- extrême visibilité

Urbanisme
Environnement



12 - Le Bayard : les pelouses écorchées (HS)

Les pelouses écorchées soulignent le haut de la cote. **Extrêmement visibles**, elles constituent l'**écrin de la source**. Les **roches affleurantes** prolongent ses parois rocheuses et inscrivent cet événement dans son **contexte géographique**. Elles lui offrent une ampleur à la hauteur de son importance dans Sa vallée. Des **taillis** de noisetiers, état préalable de boisement, occupent la crête des pelouses. Ils manifestent le **risque de fermeture** menaçant les pelouses en l'**absence de pâturage**.

+

- mise en scène de la source
- mise en scène de la vallée
- typologie particulière de paysage

-

- précarité face à la pression forestière

Agriculture
Environnement

